

BACTER ACTI LIQUIDE

ACTIVATEUR ET STIMULANT BIOLOGIQUE POUR TRAITEMENTS BIOLOGIQUES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : Liquide

Densité : 1 +/- 0,02

Odeur : Inodore

Couleur : Incolore

pH : 8,5 +/- 0,5

Principaux composants :

Azote et phosphore sous forme chimique rapidement assimilable, oligo-éléments

Composé nutritionnel indispensable au démarrage de tous les traitements biologiques de la gamme "BACTER".



avec
MICRO-ORGANISMES

Idéal lorsqu'un coup de fouet est nécessaire aux traitements biologiques.

Avantages :

- **Performant**, il permet d'activer de manière significative le développement des micro-organismesensemencés ou déjà présents dans l'installation.
- **Nécessaire**, cet activateur permet aux micro-organismes d'éliminer totalement et durablement les odeurs nauséabondes générées par les acides gras volatils et les bactéries fermentatives (sulfure d'hydrogène H₂S) notamment en gênant leur prolifération.
- **Bioactif**, il agit comme support au développement des micro-organismes, ce qui accélère le processus de transformation des matières organiques; d'une manière générale, il peut être utilisé dès que l'on veut accélérer ou accroître l'activité bactérienne apportée par les produits « **BACTER** ».
- **Respectueux de l'environnement**, il participe activement à la bio-épuration des effluents pollués, limite considérablement la quantité de déchets produits, favorise la réduction des émissions de carbone (CO₂, CO, ...) lors du transport et du curage.

Utilisation de BACTER ACTI LIQUIDE suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Activation et stimulant biologique pour le développement des micro-organismes dans les traitements biologiques: bacs à graisses, fosses septiques, égouts, regards, puisards	10 ml/mètre linéaire de canalisation ou de colonne à traiter. 1 litre par m ³ de volume pour les bacs à graisse. 1 litre par m ³ de volume pour les fosses.	Agiter le bidon avant emploi. Diluer la dose nécessaire au traitement dans un seau d'eau tiède, appliquer directement dans l'endroit à traiter au moins 20 minutes avant l'ensemencement bactérien. Ensuite, traiter avec le produit biologique adapté au domaine d'application.

Recommandations : éviter le contact avec la peau et les yeux. Conservation 1 an, dans son emballage d'origine, dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité, du gel à une température comprise entre 5°C et 35°C. En cas de contact avec la peau ou d'éclaboussures dans les yeux, rincer abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication
125 rue du Royans, Zone d'activités Mathias - 26320 St-Marcel-lès-Valence
Tél: 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com

S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon - SIREN 453 231 565 - APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en-Velin (69).